

LE MOT DU PRÉSIDENT



La facturation électronique arrive. Et avec elle, son lot de questions, parfois d'inquiétudes, souvent de changements dans les habitudes de travail. Pour nos artisans, dont le quotidien est déjà bien rempli, cette nouvelle évolution peut, à première vue, apparaître comme une contrainte supplémentaire.

La facturation électronique ne se résume pas à un changement de format ou à une nouvelle obligation administrative. Elle marque une étape supplémentaire dans la transformation de nos entreprises et, surtout, dans notre manière de les piloter.

Mieux connaître son chiffre d'affaires, identifier les périodes les plus fortes, suivre ses règlements, anticiper une difficulté de trésorerie, mesurer la rentabilité d'une activité : ces données peuvent devenir de véritables outils d'aide à la décision. Elles doivent permettre au chef d'entreprise de ne plus seulement constater ce qui s'est passé, mais de mieux anticiper ce qui vient.

Mais cette transformation ne pourra réussir que si elle reste accessible à tous. Notre artisanat ne se résume pas aux entreprises déjà parfaitement équipées et familiarisées avec le numérique. Il repose aussi sur des milliers de petites entreprises, d'entrepreneurs individuels et d'artisans de proximité, dont la priorité reste et doit rester leur métier, leurs clients et leur savoir-faire.

Le rôle de la CMA n'est pas seulement d'informer sur ce qui change. Il est d'être aux côtés des artisans pour les aider à franchir ces étapes avec confiance. La porte de la Maison de l'Artisanat et de l'Entrepreneuriat vous est ouverte. Nos conseillers seront à votre écoute pour répondre à vos questions et vous apporter toutes les informations dont vous avez besoin.

À nous de faire de cette transition une opportunité.

Thierry PERBET
Président de la CMA Cantal

Toute l'actualité
de votre CMA



Passez facilement à la **FACTURATION ÉLECTRONIQUE**

avec la solution de gestion et de facturation de la CMA

- ✓ Conforme facturation électronique 2026 (Plateforme Agréée)
- ✓ Factures, devis illimités, comptabilité simplifiée
- ✓ Déclarations URSSAF intégrées (partenaire officiel)
- ✓ Accompagnement par un conseiller CMA

Pour en savoir plus



artisanat.fr/gestion



4,9/5

sur 1,3 K avis Google